

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS DE LAPALISSE"**

Délibération N°7 A

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE :	25
PRESENTS :	21
VOTANTS :	24

L'an **deux mil vingt-cinq**

Le **deux juillet à 19 heures**

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
"PAYS DE LAPALISSE"

légalement convoqué en date du 26 juin 2025 s'est réuni, à la
Salle des Mariages de Lapalisse, en séance ordinaire publique
sous la présidence de

Monsieur Jacques de CHABANNES, Président

Étaient présents :

- Commune de BARRAIS-BUSSOLLES : Mme THÉVENOUX
- Commune de BERT : M. VIVIER
- Commune de BILLEZOIS : M. PLANCHE
- Commune de LE BREUIL : M. LASSALLE
- Commune de DROITURIER : M. POUZERAT
- Commune de ISSERPENT : M. GIRONDE, pouvoir du titulaire M. SALLES
- Commune de LAPALISSE : M. de CHABANNES. M. BOUCHET. M. BRUNIAU.
Mme CHERVIN. M. ROUSSILHE. M. BODIN. M. FERBOS. Mme AUBIN
- Commune de PERIGNY : M. HERVIER
- Commune de SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOURBONNAIS : Mme WALRAET
- Commune de SAINT-ETIENNE-DE-VICQ : M. SENETAIRE, pouvoir du titulaire
M. POTHIER
- Commune de SAINT-PIERRE-LAVAL : M. COLLANGES
- Commune de SAINT-PRIX : M. HANGARD. Mme L'HULLIER
- Commune de SERVILLY : M. GAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusées :

- Commune de ANDELAROCHE : Mme RICHARD, pouvoir à M. HANGARD
- Commune de LAPALISSE : Mme QUATRESSOUS, pouvoir à M. BRUNIAU
- Commune de LAPALISSE : Mme MINARD de CHABANNES, pouvoir à Mme AUBIN
- Commune de LAPALISSE : Mme PÉRICHON

Madame Delphine THÉVENOUX a été élue Secrétaire.

Le Plan 5000 équipements sportifs – Génération 2024, annoncé par le Président de la République le 5 septembre 2023 s'inscrit dans la continuité du précédent Plan 5000 terrains de sport (2022-2023) ainsi que dans le prolongement des politiques publiques destinées à renforcer le lien avec le milieu scolaire.

Entre 2024 et 2026, ce plan vise la création ou la rénovation de 5000 équipements supplémentaires.

Ouvert à tous les territoires, ce plan doit néanmoins prioriser le financement de projets localisés au sein de territoires carencés

À destination des collectivités ou leurs mandataires, ce plan contribuera à l'action de l'agence en matière de correction des inégalités sociales et territoriales.

La Communauté de Communes Pays de Lapalisse souhaite procéder au relampage en leds de plusieurs stades du territoire et à la création des éclairages du stade Bellevue. Les travaux seront réalisés en régie. Aussi le matériel facturé pour chaque stade est chiffré comme suit :

OBJET :

**DEMANDE DE
SUBVENTIONS AGENCE
NATIONALE DU SPORT
(ANS) - RELAMPAGE DES
STADES**

- Passage en leds de l'éclairage du stade de Le Breuil
- Passage en leds de l'éclairage du stade de Saint-Christophe en Bourbonnais
- Passage en leds de l'éclairage du stade de Rugby de Lapalisse
- Passage en leds de l'éclairage du stade annexe de football de Lapalisse
- Passage en leds Stade de football de Saint Etienne de Vicq
- Passage en leds Stade de Billezois
- Création éclairage stade de Bellevue

Monsieur le Président propose à l'assemblée de déposer un dossier de demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport (ANS).

Le montant des travaux est de 115 066,25 € HT soit 138 079,50 € TTC. Ce coût ne comprend pas la main d'oeuvre.

Le plan de financement est défini ainsi:

Agence Nationale du Sport : 80 000 €
Fonds Vert PCAET : 12 053 €
Autofinancement : 23 013,25 €

Le Conseil, entendu les explications de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Président à déposer un dossier de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour le relampage des stades communautaires, comme mentionné ci-avant.

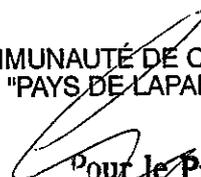
Fait et délibéré à Lapalisse les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Le Président,
J. de CHABANNES,

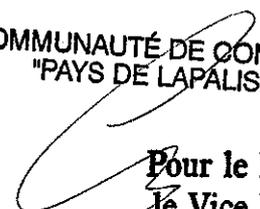
Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de Vichy le : - 7 JUIL. 2025
Publié ou Notifié
le : - 3 JUIL. 2025
Accusé Réception en Sous-Préfecture
le :
Ou Accusé Réception de la télétransmission
le :

Le Président,
J. de CHABANNES,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS DE LAPALISSE"


Pour le Président,
Vice Président
D. hangard

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS DE LAPALISSE"


Pour le Président,
le Vice Président
D. hangard